



# FOIRE DE LA NOISETTE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

## Bulletin d'inscription

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

NOM, PRENOM ET/OU SOCIETE :

ACTIVITE/STAND

ADRESSE:

CODE POSTAL/ VILLE

ADRESSE MAIL

TELEPHONE

N RESPONSABILITE CIVILE

N SIRET:

- Art 1: La validation de la présente inscription ne sera effectivement qu'a réception du règlement de l'emplacement.
- Art 2: Les dossiers d'inscription seront soumis à validation des organisateurs afin de garantir la diversité des exposants et limiter le nombre de stands identiques. L'ordre d'arrivée des dossiers déterminera l'ordre d'examen des dossiers. L'inscription définitive à la Foire vous sera confirmée par mail avant le 18 Septembre 2022.
- Art 3: Mise en place et accès à la foire à partir de 07h00 et départ à partir de 18h00 (il est strictement interdit de quitter la foire en dehors de ces horaires)
- Art 4: L'organisateur se réserve le droit de disposer de l'emplacement resté libre dès 8h00
- Art 5: Le numéro d'emplacement et d'entrée de votre stand vous sera communiqué au plus tard 3 jours avant la foire.
- Art 6: L'emplacement ne sera remboursé qu'en cas d'annulation une semaine avant la manifestation ou moins en cas de force majeure (avec certificat ou justificatif).
- Art 7: Toutes ventes et transactions sont strictement interdites sur les parkings et aux abords immédiats de l'enceinte de la foire
- Art 8: Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, sinistres aux produits ou intempéries
- Art 9: L'électricité n'est fournie que sur les emplacements appropriés et sur demande à l'inscription.

### TARIFS

6€ le mètre : ..... m X 6€ = .....€  
2 mètres de profondeur (préciser si barnum)  
Electricité : Puissance : ..... watt / ..... volt  
type d'appareils : .....

Seuls les véhicules frigorifiques sont autorisés à rester sur la foire

Véhicule : oui      non      Type .....

Date et lieu

Signature et cachet

L'occupant doit fournir copie de sa carte de commerçant ambulant, d'un extrait Kbis ou Siren et d'un certificat d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

**Inscription et Paiement (chèque à l'ordre de l'association Autour de la Halle)  
avant le 30 Septembre 2024**